

DERNIER VOYAGE AU PAYS DE L'IMAGINAIRE DE L'AMÉRIQUE FRANÇAISE

Jean Du Berger

Le 19 novembre 1764, mon ancêtre, Jean-Baptiste Du Berger, traversait la rivière du Détroit pour assister, en qualité de témoin, au mariage de Charles Bernier et de Marie-Louise Gaudet célébré par le père Potier de la paroisse de l'Assomption. Le 7 janvier 1765, au même endroit, André Bénéteau était aussi témoin à un mariage, celui de Charles-Dominique Janson et de Marie-Anne Bineau. 237 ans plus tard, à l'invitation de Marcel Bénéteau, voici que je marche dans les pas de mon ancêtre à Windsor à l'occasion du colloque commémorant le Tricentenaire de l'établissement de Détroit.

À cette occasion, encore une fois, la dernière peut-être, je reprends la route de l'imaginaire de l'Amérique française pour revoir les lieux de parole, saluer les conteurs et conteuses et assister au tour de piste des héros des contes et des personnages des légendes. Retour au pays de mémoire pour prendre parole comme on prend racine.

Marcher le pays

En toile de fond, un continent. Grande terre d'Amérique de neige et de glace et d'éclatement du végétal au printemps et d'été lumineux et d'automne flamboyant. Puis, il y a la marche des hommes sur la Grande terre d'Amérique, cette lente marche des hommes et des femmes venus d'Asie, cette patiente marche par les rivières et les lacs et les fleuves. Conquête de la grande terre par les vallées, les montagnes, au travers des forêts profondes et des interminables prairies jusqu'aux terres sèches du sud, et plus loin, toujours plus loin, jusqu'à la Terre de Feu. Pêcheurs, chasseurs, trappeurs, agriculteurs, d'ouest en est, ils se sont établis, faisant corps avec la terre poissonneuse, giboyeuse, fructueuse.

Nommons-les. Sur la Côte du Pacifique, Haïdas, Kootenays, Salish, Tsimshians, Wakashan, Tlinkits. Des Rocheuses au fleuve Mackenzie, jusqu'à la baie d'Hudson, Athapascans et Chipewyans. Et les Cris des Plaines et les Cris des Bois. De l'Atlantique aux Grands Lacs, Micmacs, Abénaquis, Etchemins, Montagnais, Naskapis, Algonquins,

Népissingues, Outaouais, Ojibways, Pieds-Noirs. Et aussi Wendats, Ériés, Pétuns et Iroquois des Cinq Nations. Sur l'île de Terre-Neuve, Beothuk. Enfin dans les vastes espaces du nord, Inuit. Et dans l'ombre, circulent des personnages qui vivent dans les vieux récits : Wisakketkak ou Whiskey Jack, Carcajou, Tshakapesh, Gluskap, Mahtigwess et surtout le grand Nenabojo.

Plus tard, viendront d'Europe Vikings, Portugais, Espagnols. Et Giovanni Caboto et Gaspar Corte-Real et Giovanni da Verrazano... Et des pêcheurs basques et bretons qui pêchaient sur le Grand Banc de Terre-Neuve. Puis en 1534, Jacques Cartier et, à sa suite, lentement, ceux et celles dont nous retrouvons encore les noms en terre d'Amérique, chercheurs d'or et de fourrures, qui rêvaient de riches royaumes de jade et de soie.

De Tadoussac, de l'Île Sainte-Croix, de Port-Royal, de Québec puis de Montréal, ils ont repris les longues routes de fleuves et de rivières des Premières Nations. Samuel de Champlain se rendit à la baie Géorgienne ; Étienne Brûlé, au Sault Sainte-Marie ; Jean Nicollet de Belle Borne, au lac Michigan ; Médard Chouart Des Groseillers et Pierre-Esprit Radisson, au lac Supérieur et dans le haut Mississippi ; le père Claude Allouez, au lac Nipigon. René-Robert Cavelier de La Salle atteint l'Ohio et l'Illinois ; Louis Jolliet et le père Jacques Marquette, le Haut Mississippi ; René-Robert Cavelier de La Salle, encore lui, l'embouchure du Mississippi. Entre le lac Supérieur et le lac des Bois, Jacques de Noyon emprunta le chemin du Grand Portage, Antoine Laumet dit Lamothe, sieur de Cadillac établit le fort du Détroit et Jean-Baptiste Le Moyne de Bienville alla jusqu'à la baie de la Mobile puis à la Nouvelle-Orléans. Pierre Gaultier de Varennes de La Vérendrye, passant par le lac La Pluie et le lac des Bois, remonta la rivière Rouge et l'Assiniboine, emprunta le lac Winnipegosis puis la rivière Saskatchewan.

Les voyageurs remontèrent d'autres rivières. Fort de Chartres, Fort Crèvecoeur et Vincennes au confluent de la Wabash et de l'Ohio et Kaskaskia rappellent leur passage. Grâce à ces voyageurs des Pays d'en haut, Alexander Mackenzie atteint le fleuve qui porte son nom et Simon Fraser descendit une autre rivière qui porte aussi son nom. François Larocque se rendit au pays des Mandanes et Gabriel Franchère, après avoir contourné le cap Horn, parvint à l'embouchure du fleuve Columbia d'où il revint à Montréal par voie terrestre.

La parole vive

Et tous ces pas et tous ces coups d'aviron ont défini un espace de la terre d'Amérique. Le long des rivières parcourues par les canots des coureurs de bois et les rabaskas des voyageurs, dans les forts et les postes de traite, plus tard dans les maisons des vieilles paroisses à la

veillée comme dans les cabanes des pays de colonisation, des hommes et des femmes ont chanté, des hommes et des femmes ont conté. Ils avaient apporté de Normandie, de Bretagne, d'Île-de-France et du Poitou, contes et légendes et chansons qu'ils ont repris et repris du Fort Sainte-Anne en Acadie au Fort Vancouver sur les bords du Pacifique, du Fort Sept-Îles au Grand lac des Esclaves, de Lachine au Grand-Portage. Dans leur acte de conter et de chanter, émergeait la parole conteuse, jaillissait la parole chanteuse, éphémère performance qui, le temps du conte ou de la chanson, donnait à voir et à entendre les œuvres à la fois anciennes et neuves conservées dans les mémoires des porteurs et des porteuses de tradition. De bouche à oreille, les communautés parlantes et chantantes ont ainsi lentement transmis les œuvres de tradition orale qui se sont répandues comme des eaux souterraines irriguant l'imaginaire traditionnel.

Se définir par l'écriture

Cette tradition fit progressivement surface dans l'écriture. L'année même du début des « troubles » dans le Bas-Canada, en 1837, un jeune homme (il avait 23 ans), Philippe-Ignace-François Aubert de Gaspé publia chez William Cowan à Québec, *L'Influence d'un livre : roman historique*. Premier roman du pays qui comprend des « légendes » comme celle du « Diable beau danseur ». La tourmente politique se poursuivit. 1838 : nouvelle insurrection, durement réprimée. Douze patriotes furent exécutés ; d'autres, exilés. John George Lambton, dit Lord Durham, vint enquêter sur les « troubles » et, dans son rapport, on lit : « On ne peut guère concevoir nationalité plus dépourvue de tout ce qui peut vivifier et élever un peuple que les descendants des Français dans le Bas-Canada, du fait qu'ils ont gardé leur langue et leurs coutumes particulières. C'est un peuple sans histoire et sans littérature. »

En 1845, dans *l'Histoire du Canada depuis sa découverte jusqu'à nos jours*, François-Xavier Garneau dira hautement l'histoire de cette « nationalité plus dépourvue de tout. » Et une génération d'écrivains donnera forme à une littérature qui prit source dans les contes et légendes. À Paris, en 1853, James Huston publia une anthologie, *Légendes canadiennes*, puis les recueils et les romans se succédèrent : *Légendes canadiennes* de l'abbé Henri-Raymond Casgrain et « Voyage autour de l'Île d'Orléans » du docteur Hubert La Rue en 1861, *Les Anciens Canadiens* de Philippe-Joseph Aubert de Gaspé ainsi que « Forestiers et voyageurs ; étude de mœurs », de Joseph-Charles Taché en 1863. À la fin du siècle, Honoré Beaugrand fit paraître à Montréal *La Chasse-galerie : légendes canadiennes*. Ces ouvrages transformaient les performances orales en objets littéraires, écho de l'acte narratif originel, traduction pour ainsi dire du récit vivant. Le recours à l'enquête sur le

terrain fera entendre, dans une certaine mesure, les conteurs et conteuses.

Les porteurs de tradition : conteurs et conteuses, chanteurs et chanteuses

C'est avec Alcée Fortier qu'une des premières enquêtes sur le terrain sera conduite à Vacherie, en Louisiane, donc en Amérique française. La publication du recueil *Louisiana Folk-Tales in French Dialect and English Translation* en 1895 ouvrait des perspectives s'ouvrant sur les conteurs et conteuses. Au Canada, Marius Barbeau, anthropologue à la Commission de Géologie à Ottawa rencontrait en avril l'abbé Prosper Vincent puis d'autres informateurs de Wyandotte et de Seneca Reservation en Oklahoma, de Seneca au Missouri, d'Amherstburg en Ontario et de Lorette au Québec. Barbeau recueillit les mythes et les contes de grands témoins de la tradition orale des Wendats comme Catherine Johnson et son fils Allen, B.N.O. Walker, Star Hiram Young, Smith Nicols et Mary McKee et, en amont, une conteuse influente, Kitty Greyeyes.

À New York, en janvier 1914, au cours de la rencontre annuelle de l'American Folklore Society, Franz Boas demanda à Marius Barbeau : « Y a-t-il au Canada des contes anciens, comme ces contes de fées d'autrefois ? » Barbeau évoqua les contes de Louis Fréchette et de certains écrivains du XIX^e siècle et mentionna les contes de la famille Sioui de Lorette : « La Princesse des Sept-Montagnes-Vertes », « L'eau de la Fontaine de Paris », « Le Corps-sans-âmes », contes qui lui avaient fait une « profonde impression » mais qu'il n'avait pas recueillis « parce qu'ils étaient trop français et d'apparence trop littéraire. » Boas encouragea le jeune chercheur à s'intéresser à ce répertoire pour comprendre la présence des thèmes européens dans le « corpus » amérindien.

Barbeau reprit l'enquête auprès de Prudent Sioui et de son épouse, ses premiers conteurs. Ce premier contact avec l'art des conteurs lui fit découvrir une tradition vivante menacée de disparition dont il fallait de toute évidence faire l'inventaire scientifique. L'ethnologue allait élargir son champ de recherche et, par le fait même, découvrir sa propre tradition. Déjà, à Lorette, on lui avait dit : « Monsieur, nulle part ailleurs vous pourrez trouver des conteurs ou des chanteurs comme dans les montagnes, de l'autre côté du Cap Tourmente. » Il s'agissait de la région de Charlevoix, ce pays des veillées animées non seulement par les villageois mais aussi par ces « quêteux » en qui Barbeau reconnut les derniers jongleurs.

Aux Éboulements, dame Gédéon Bouchard, âgée de 76 ans, possédait un répertoire de cinquante-deux contes appris à Saint-Fabien : « Chez nous, ils se rassemblaient le soir. Ceux qui ne savaient pas de contes chantaient des chansons, et ceux qui ne

savaient pas de chansons contaient des contes. C'étaient des réunions d'hiver. On se réunissait souvent. » D'autres conteurs de Charlevoix se firent entendre. Il y avait Jean-François Bouchard et le vieux Joseph Mailloux et Marcel Tremblay et surtout Louis « L'Aveugle » Simard. Barbeau l'a décrit comme suit : « L'Aveugle, toujours primesautier, et sans-gêne, mêlait les réparties et les quolibets à ses chansons, qu'il accompagnait d'ordinaire de son violon, comme les jongleurs du moyen âge, aussitôt qu'on lui adressait un mot, il donnait répartie : "Un trou, une cheville !", comme il le disait lui-même. On lui faisait quelquefois des plaisanteries un peu gauloises, et il répondait sur le même ton ; car lui aussi connaissait le sel de ses ancêtres. »

Vingt ans plus tard, la découverte du patrimoine des conteurs et conteuses se poursuivit avec Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard dans le cadre des Archives de Folklore de l'Université Laval. Avec sœur Marie-Ursule dont il dirigeait la thèse, Luc Lacourcière rencontra à Sainte-Brigitte de Laval madame Édouard Sanschagrin. Puis, en Charlevoix, avec Félix-Antoine Savard, d'autres conteurs et conteuses sont venus témoigner avec éloquence de la vitalité de la tradition orale. Ils étaient là, répondant à l'appel, souvent « au bout de leur âge. » À Clermont, Médéric Bouchard, à Saint-Irénée, Joseph « Palémon » Gauthier, à Saint-Siméon, Charles-Édouard Bouchard, à Port-au-Persil, Thomas Dallaire et aux Éboulements, Pierre Pilote. À Shippagan, Octave Chiasson et Uldéric Hébert. À Saint-Raphaël de Bellechasse, Cléophas Fradette.

Au cœur de l'Ontario, dans la région de Sudbury, le père Germain Lemieux découvrit la tradition narrative de Maurice, Georges et Nelson Prud'homme ainsi que du fils de ce dernier, Joseph. Grands conteurs et conteuses autour du père Lemieux : Gédéon et Philéas et Toussaint et Reina Savarie, Émile Roy, le « jongleur du billochot » en personne, Jean-Baptiste Lavoie et tant d'autres qui, à travers le temps et l'espace, entraînent dans la ronde des conteurs et conteuses, des chanteurs et chanteuses, des artisans et artisanes.

Au pays des contes : les animaux

Commençons le voyage en empruntant le chemin des contes, ces récits hors du temps et de l'espace, auxquels on ne croit pas et qui ont une fonction ludique. Les contes dévoilent les ruses du petit Renard, comme dans « Le conte du vol de nourriture par feinte mort ». Une charrette chargée de poissons arrive. Toujours affamé, Renard s'étend en travers du chemin et « fait le mort. » Le charretier s'arrête, le ramasse et le lance sur la cargaison de poissons. Discrètement, Renard laisse tomber les poissons un à un sur le chemin puis saute de

la charrette et mange et mange et mange. À l'Ours qui lui aussi crève de faim, il se vante de son exploit. L'Ours va s'allonger sur la route, mais la charrette lui passe sur le corps. Blessé, mal-en-point, il se plaint au Renard qui lui suggère de plonger sa longue queue dans un trou pratiqué par des pêcheurs dans la glace d'un lac. Il n'aura qu'à se lever prestement dès qu'un poisson mordra, de le manger et de recommencer jusqu'à ce qu'il n'ait plus faim. L'Ours s'installe, attend patiemment et petit à petit l'eau gèle et voici que sa queue est solidement retenue par la glace. Les pêcheurs prévenus par Renard viennent chasser l'Ours qui perd sa queue en prenant la fuite.

Et les contes se bousculent dans l'imaginaire. Renard voleur, Renard trompeur et Ours dupé. Dans le conte de « Renard Parrain », le Renard annonce à l'Ours qu'il doit s'absenter pour être parrain. À la dérobée, il revient manger le beurre qu'il avait entreposé avec l'Ours. Lorsqu'il revient du baptême, l'Ours lui demande le prénom de son filleul ; le Renard répond « Mivide ». Il y aura deux autres baptêmes. Les prénoms loufoques reflètent l'état des provisions : « Bien commencé », « À moitié » ... L'Ours finit pourtant par découvrir les larcins et ils se querellent. Pendant que l'Ours dort, le Renard l'enduit de beurre et lui prouve ainsi que c'est bien lui, l'Ours, qui est le voleur.

Dans un autre conte apparaît le Loup. De jeunes chevreaux laissés seuls au logis avaient évidemment reçu la consigne de ne pas laisser entrer le Loup. À plusieurs reprises, les petits repoussent ses attaques. En se couvrant de peinture ou en saupoudrant ses pattes de farine, le Loup fait croire que c'est bien leur mère qui frappe à la porte et réussit à entrer puis les dévore. Au retour de la mère, on ouvre le ventre du loup d'où les petits chevreaux sortent vivants.

Au pays des contes : les merveilles

Passons au pays des contes merveilleux comme celui de « La Bête à sept têtes » qui se passe en ces temps où les dragons terrorisaient encore de lointains royaumes en exigeant chaque année le sacrifice d'une jeune fille. Un jeune homme parti à l'aventure arrive dans la capitale d'un royaume où le sort avait désigné la fille du Roi qui avait promis la main de sa fille et la moitié de son royaume à celui qui réussirait à tuer la Bête. À son corps défendant, le jeune homme est obligé d'accompagner la jeune victime jusqu'à la caverne du dragon. Le combat s'engage. Avec l'aide de ses chiens, le jeune homme en sort victorieux mais le chambellan du Roi lui fait boire « une eau d'endormitoire » et le héros est plongé dans une sorte de torpeur. Le traître en profite pour filer vers le château avec la princesse qu'il menace de tuer si elle révèle la vérité. Il annonce au Roi qu'il a tué la Bête à sept têtes et réclame la main de la Princesse ainsi que la moitié du royaume. Le Roi ordonne donc que le mariage de sa fille et du

chambellan soit célébré. Mais voilà que là-haut, le héros s'éveille et se retrouve seul. Partis la princesse et le chambellan ! Les langues de la Bête à sept têtes, preuves de la victoire, ont disparu. Le temps presse. Son cheval vole. Comme la princesse s'avance au bras de son père dans la grande allée de la chapelle royale, le héros survient avec ses chiens qui se précipitent sur le chambellan. Terrorisé, le traître passe rapidement aux aveux et est mis aux arrêts. Le héros épousera la princesse. Mais ses aventures ne font que commencer et il serait trop long d'en poursuivre ici le récit.

Car Jean de l'Ours s'avance. Conçu à la suite de l'enlèvement de sa mère par un ours, le gaillard est très fort. Il écrase dans ses grosses mains tout ce qu'il prend et massacre tout ce qui ose se battre avec lui. Avec tout le fer de la forge, il se fabrique une canne et prend la route avec des compagnons « doués » d'une vue perçante, d'une ouïe prodigieuse ou de jambes rapides. Les voyageurs s'installent dans une maison au creux d'une forêt et font garde à tour de rôle. Un monstre sort de la terre et les enlève les uns après les autres. Le troisième jour, Jean de l'Ours se lance à la poursuite du monstre et descend dans la terre le long d'un câble et à grands coups de sa canne de fer tue le monstre. Il découvre alors trois princesses que la brute avait enlevées et retrouve ses compagnons. Tous remontent à la surface mais, lorsque vient le tour de Jean de l'Ours, ses compagnons retirent le câble et l'abandonnent. Le héros sera sauvé par un aigle qui l'emporte sur son dos. Ici encore, le récit se poursuit. Les compagnons vont-ils épouser les princesses ? Que fera Jean de l'Ours ? Je dois reprendre la route.

Dans le conte de « La Fuite magique », en effet, des malheurs vont fondre sur Beau Prince, le jeune héros. Par deux fois, il l'emporte aux dés sur Bonnet Rouge, le Diable en personne, et exige qu'il soulève le château de son père avec des chaînes d'or puis qu'il selle et bride ses chevaux d'or et d'argent. Quand Bonnet Rouge gagne la troisième partie, il ordonne à Beau Prince ce qui suit : « Je veux que tu viennes me rencontrer à sept cents lieues de l'autre bord du soleil dans un an et un jour. » Et le héros doit prendre la route. Un jour, au bord d'un lac, il aperçoit trois filles qui se baignent ; il cache la jarretière verte de la plus belle qui est évidemment la fille de ce Bonnet Rouge qui attend Beau Prince à sept lieues de l'autre bord du soleil. La fille du Diable lui apprend qu'il devra accomplir trois tâches impossibles, à première vue, mais qu'elle l'aidera. Beau Prince videra donc une rivière de son eau, construira un pont sur le cours d'eau asséché et construira une grange recouverte des plumes « de tous les oiseaux de l'univers. » Ces tâches accomplies, il s'enfuit avec celle qu'il aime après avoir trompé la vigilance de Bonnet Rouge grâce à un automate. Mais le Diable s'est mis à leur poursuite. Apercevant son horrible père, la fille laisse tomber une brosse d'acier qui se transforme en « grosse montagne de

sapins » devant laquelle Bonnet Rouge rebrousse chemin. Seconde poursuite de Bonnet Rouge. Sa fille lance une barre de savon qui se transforme en une grosse montagne d'acier : « des épingles, des haches et toutes sortes d'affaires ! » La troisième fois, c'est la femme du Diable qui part en apportant un petit sac de blé. Cette fois-ci, c'est une bouteille d'eau qui sauve Beau Prince et la belle Jarretière verte : l'eau répandue par terre crée un lac et les jeunes gens, transformés en cane et en canard, nagent vers le large. La femme du Diable lance des grains de blé en leur direction et la cane, à coups de bec, éloigne le canard du rivage. Ici se termine la poursuite, mais le couple doit se séparer pour un certain temps non sans que la fille ait prévenu Beau Prince de n'embrasser personne jusqu'à leurs retrouvailles. La tante du jeune homme l'embrasse pendant son sommeil et il est frappé d'amnésie. Ayant tout oublié, il fait la cour à une autre jeune fille et la demande en mariage. Le jour des noces, une vieille femme vient présenter un spectacle dans lequel un petit coq et une petite poule « qui parlent » jouent l'histoire de Beau Prince et de La Belle Jarretière Verte dont les péripéties font progressivement remonter à la surface les souvenirs du héros. La fille du Diable se fait reconnaître et les amoureux pourront enfin s'épouser.

Et il y a aussi le conte du « Petit Poucet » et des enfants abandonnés dans la forêt par leurs parents qui retrouvent leur chemin grâce à des étoffes ou des cailloux ; la troisième fois, ils ne peuvent retrouver leur chemin car des oiseaux ont mangé les miettes de pain qu'ils avaient jetées. Ils se réfugient dans la maison d'un Ogre ! Tout le monde connaît la suite. L'Ogre sent la chair fraîche. Il découvre les enfants. Le Petit Poucet échange les bonnets dans la nuit ; l'Ogre tue ses propres enfants. Et le Petit Poucet qui entend tout, qui voit tout et qui sauve à tout coup ses frères.

Et puis, écoutons le conte de « l'Homme à la recherche de son épouse disparue ». Tit-Jean libère une princesse enlevée par une affreuse fée. Heureux de retrouver sa fille, le Roi décide néanmoins que le mariage ne sera célébré que dans un an et un jour. Fréquentations malaisées. Une fois sur deux, lors des rencontres des jeunes gens, le héros est engourdi par des somnifères qu'une servante lui a fait prendre sur les ordres du Roi. Après la sixième rencontre, la Princesse remet à Tit-Jean un mouchoir « où son nom est brodé en or » et une tabatière, puis part en voyage. Le Roi espère qu'elle rencontrera ainsi « de beaux princes » et qu'elle oubliera Tit-Jean. À son réveil, le héros se lamente de voir s'éloigner celle qu'il aime sous la forme d'une « nuée blanche. » Une fée lui conseille d'aller demander l'aide de ses sœurs et il part à la recherche de la Princesse. Longue quête auprès des fées-sœurs qui se termine auprès de « la maîtresse de tous les oiseaux » où un vieil aigle lui apprend que la Princesse se trouve « sur les Sept Montagnes Vertes » où il accepte de le

transporter sur son dos. Le temps presse car la princesse est sur le point d'épouser un prince. À la sixième montagne, l'aigle est épuisé ; comme il ne reste plus de viande pour le nourrir en vol, Tit-Jean « prend son couteau, se taille un morceau de chair sur la fesse gauche, et le donne à l'oiseau. » Ils parviennent enfin au château où Tit-Jean offre ses services en qualité de cuisinier. Le mouchoir brodé d'or et la tabatière le font reconnaître mais, les amoureux se séparent fort curieusement « sans se faire reconnaître l'un à l'autre. » Revêtu d'« un habit de prince », Tit-Jean prend place à la droite de la Princesse ce qui vexe le Prince, son fiancé. Avant la cérémonie du mariage, la Princesse prend la parole : « Voilà un an et un jour, j'avais une vieille clef. Cette clef m'avait rendu un grand service et je n'avais pas besoin d'autres clefs pour toutes mes serrures. Mais je l'ai perdue et je suis indécise d'en acheter une nouvelle que je redoute. Foi de prince, de princesse et de rouet' qui êtes ici à ma table. Que dois-je faire ? Je viens de retrouver ma vieille clef. » Les invités à la noce conseillent à la Princesse de ne pas épouser le Prince mais de revenir à ses amours anciennes, ce Tit-Jean qui avait passé par tant de « traverses » avant de la retrouver.

Et vous pourriez voir passer au pays des contes « Jean de Calais et le mort reconnaissant », « Cendrillon », « Peau d'Âne », « Les Compagnons doués » ou « La Grand Margaude et ses compagnons », haute fresque où l'on voit construire un bateau merveilleux et où s'agitent des compagnons extraordinaires : un homme fort, un grand « écouteur », Entend-Clair, un grand tireur, un grand coureur, un grand mangeur, un grand buveur, et un grand souffleur et surtout l'adversaire, La Grand Margaude. Dans le trésor de la tradition, nous trouverons aussi « Le Chat botté », « Les Fils en quête d'un remède pour leur père », « La fille aux mains coupées », « Bénédicité », « Grisélidis », « Les trois conseils », « Le Retour du fils cadet », « Le Roi Ramsinit ou Le Grand Voleur de Paris ».

Au pays des contes : le rire

Dans le répertoire des contes à rire, se bousculent les sots et les rusés, les victimes et ceux qui savent s'en tirer, les maris benêts et leurs épouses ratoueuses. Il y a ce Jacques Pataud retrouvé à Old Mines au Missouri par Joseph-Médard Carrière dans un conte à l'humour archaïque dont le titre est : « Une marmite à trois pattes doit marcher ». Jacques Pataud va chercher une marmite chez le voisin. Il la porte puis l'examine : « Ah ! Tu es bien mieux que moi, tu as trois pattes et j'en ai rien que deux. Tu vas prendre ce chemin-là puis tu vas marcher. La première maison où tu vas arriver, entre puis dis à ma maman que tu es la marmite que je suis allé emprunter. » Dans un autre conte, Jacques Pataud va au marché vendre du beurre. En

route, « il est arrivé à une place. Il regarde la terre ; elle était craquée grande. " T'as pas besoin d'ouvrir ta gueule après moi, j'ai rien à te donner, rien que du beurre. Si tu fermes pas ta gueule, je vais te la remplir avec du beurre. " Il a pris son beurre puis il l'a tout mis dans la terre avec une petite palette. »

De son côté, Alcée Fortier a retrouvé en Louisiane les aventures de « Bouki pis Lapin » comme dans le conte « Le châtiment de Compère Lapin ». Le Lapin est condamné à mort et le roi lui offre de choisir son châtiment : être noyé, brûlé, pendu ou décapité. Compère Lapin accepte tous ces supplices avec enthousiasme car, dit-il au roi, il craignait plus que tout d'être jeté dans un buisson de ronces. Le roi le condamne aussitôt à ce supplice et le Lapin s'enfuit.

Le conte « L'Eau de la Fontaine de Paris » rappelle les vieux fabliaux. Une femme fort délurée envoie son brave mari à Paris chercher une eau qui peut « faire passer le mal de dents. » Le mari parti, arrive le Prince et « l'on prépare un gros souper. » Mais, en route, le mari rencontre un marchand qui le ramène à la maison dans un panier. Invité à table, le vieux marchand insiste pour apporter avec lui son panier. Au cours du repas, les convives sont invités à chanter : dans son couplet, le Prince fait allusion à « une jeune dame à l'abandon » ; la femme parle de son mari qui est à Paris et « pas paré d'en revenir. » Pour sa part, le marchand raconte qu'il a fait monter un voyageur dans son panier. Enfin, du panier, le mari chante au Prince : « Tu sortiras de ma maison à coups de bâton, Kyrie Eleison ! Tu sortiras de ma maison à coups de bâton, Kyrie Eleison ! »

Le fabliau « Le Riche et le Pauvre Paysan » décrit la lutte « épique » où se s'affrontent Pois-Verts et son curé. Pois-Verts, c'est l'Homme-aux-mille-ruses qui triomphe d'un adversaire dont la position sociale est le seul atout. Il vend au curé un fouet magique avec lequel il a fait bouillir un liquide. Quand le curé tente de l'imiter, rien ne se produit et le curé jure qu'il ne se laissera plus berner. Qu'à cela ne tienne ! Devant le curé, Pois-Verts « tue sa vieille mère » qui simule évidemment la mort puis se relève au son d'un sifflet magique ; le curé s'empresse de l'acheter. Il se querelle avec sa servante et la tue comme Pois-Verts avait « tué » devant lui sa mère. Mais, à l'appel du sifflet, la servante ne revient pas à la vie et le curé « prend un jugement » contre Pois-Verts qui est condamné à être jeté à la mer dans un sac ! En chemin, Pois-Verts fait croire à un pauvre gueux qu'on le traîne dans ce sac vers le lit de la Princesse qu'il ne veut pas épouser. Le pauvre prend la place de Pois-Verts et est jeté dans la mer. Le lendemain, le curé, stupéfait, ne voit-il pas arriver Pois-Verts qui pousse devant lui un grand troupeau de vaches. Pois-Verts explique au curé qu'il est tombé au milieu de ce troupeau quand les bourreaux l'ont jeté à la mer ; il ajoute qu'il a même vu, un peu plus loin, de magnifiques chevaux noirs. Le curé demande aussitôt à être jeté dans un sac

pour se retrouver le soir même au milieu du troupeau. Le conteur Prudent Sioui conclut : « Monsieur le curé s'en va rejoindre le pauvre au fond de la mer où il est resté. Avec tous ses tours. Pois-Verts devint un gros commerçant. » En 1940, Joseph-Médard Carrière a recueilli une version de ce conte à Tecumseh, tout près de Windsor; cinquante ans plus tard, madame Stella Meloche l'a raconté à Marcel Bénéteau. Sur les rives de la rivière Détroit, Pois-Vert se nomme Corne-en-Cul.

Dans la version du conteur Paul Patry de Saint-Victor de Beauce, « Le Brave Petit Tailleur », est devenu Martineau-Pain-Sec, « un paresseux » que son père chasse de la maison. Pendant qu'il mange une « tambane » mélange de pain, de lait et de sucre, il est importuné par une nuée de mouches. Après avoir tant bien que mal terminé sa collation, il répand du sucre sur la table et, dès que les bestioles se sont jetées sur la nourriture, il « en tue mille d'un coup et cinq cents du revers ! » Fier de son exploit, il fait peindre un écriteau où l'on peut lire : « Martineau en a tué mille d'un coup. » Le roi passe et, sur la foi de l'écriteau, engage Martineau pour « faire le ménage » de la forêt royale. Notre héros fera s'entre-tuer trois géants terrifiants, capturera une licorne et mettra en déroute les ennemis du roi en se laissant entraîner par son cheval au milieu des soldats qu'il assomme avec une croix de bois arrachée en chemin. Son exploit met fin à la guerre et « après ça, Martineau-Pain-Sec est resté chez le roi où il a toujours bien vécu. »

Au pays des légendes : les aides surnaturels

Mais il y a un autre versant à l'imaginaire de nos conteurs et conteuses. Celui des légendes. Récits qui s'inscrivent dans l'espace et le temps et qui sont l'objet d'une croyance plus ou moins grande.

Les légendes célèbrent en premier lieu les interventions miraculeuses des êtres surnaturels : Dieu lui-même, les saints protecteurs comme sainte Anne ou la Vierge Marie, les anges ou les morts serviables qui protègent ceux qui les implorent. Les malades sont donc guéris, les incendies arrêtés, les voyageurs en péril arrivent à bon port, le Diable est chassé, les enfants perdus sont retrouvés, les trésors découverts et l'avenir révélé.

La figure de la Dame blanche est ambiguë. Il s'agit parfois de la bonne sainte Anne et parfois de la Vierge Marie. Aux abords de la chute Montmorency, près de Québec, la Dame blanche sera l'ombre inconsolable d'une jeune fille qui perdit son fiancé lors de la bataille des plaines d'Abraham et qui se jeta dans la rivière. Ailleurs, la Dame blanche est une sorcière amérindienne qui faisait périr les voyageurs sur le fleuve. Dans le cas de la famille de Cadieux, le voyageur des Pays d'en Haut, c'est bien sainte Anne qui guida le canot dans lequel

sa famille fuyait tandis qu'il faisait le coup de feu contre les Indiens. Sous forme de Dame blanche, la Vierge Marie fit retrouver de nombreux enfants perdus dans la forêt. Femmes secourables qui protègent ou femmes menaçantes qui conduisent à leur perte les voyageurs, les dames blanches sont donc comme les fées bienveillantes ou hostiles.

Les morts viennent aussi au secours des hommes et des femmes. En réalité, ces trépassés secourables sont souvent désignés par le terme d'Âmes du Purgatoire. On parlait même de « nos petites âmes ». Il s'agit des âmes des défunts délivrées des supplices du Purgatoire par les prières, les sacrifices et les offrandes de ceux et celles qui leur ont survécu. Ces âmes libérées sont évidemment reconnaissantes et, du Ciel où elles ont désormais leur demeure, elles aident à leur tour ceux et celles qui les ont aidées. Dans cette perspective, le monde des disparus n'est plus un gouffre sombre d'où l'on ne revient pas mais une sorte de prolongement de l'espace domestique où les parents décédés continuent de s'occuper des leurs et multiplient à leur endroit les gestes d'aide.

Au pays des légendes : les revenants

Mais d'autres manifestations des morts sont moins réconfortantes. Les revenants font peur. Leurs lamentations, leurs plaintes, leurs hurlements, leurs gémissements, leurs pleurs, leurs cris, leurs chuchotements terrorisent. Parfois même, leur intrusion se manifeste par des touchers et des attouchements dans la nuit ; leur souffle glace le sang. Pourquoi reviennent-ils donc ? Ils recherchent un repos qui leur échappe car ils ne peuvent plus poser de gestes efficaces et leurs paroles sont sans effet. Seule l'intercession des vivants peut mettre fin à leur errance. Le thème des « revenants suppliants » s'explique donc par le fait que les morts ont besoin des prières des vivants.

On raconte par exemple que le presbytère de la paroisse de Gentilly fut hanté par un disparu désespéré. Un être invisible arriva vers onze heures, frappa à la porte du presbytère qui s'ouvrit d'elle-même et les témoins entendirent quelqu'un monter l'escalier et entrer dans une chambre. Un « bruit terrible » se fit entendre. Le curé monta et revint « pâle comme un spectre ». On entendit alors des « cliquetis de chaînes et des gémissements. » Ces visites se poursuivirent durant une semaine et le curé alla consulter son évêque. À son retour, dès que les bruits recommencèrent, revêtu d'une étole et d'un surplis, il monta dans la chambre. On entendit un bruit de lutte. Et Louis Fréchette termine son récit comme suit : « Le tapage infernal cessa tout à coup, et le brave Abbé reparut, livide... Il avait vieilli de dix ans. » Par la suite, tous les premiers vendredis du mois, jusqu'à sa mort, le Curé célébra une messe de Requiem pour quelqu'un qu'il ne voulut

jamais nommer.

La légende de Pierre Soulard qui s'aventura sur le fleuve gelé entre Québec et Lévis par mauvais temps est aussi connue sous le titre de « La Tête à Pitre ». Le canotier, qui avait la réputation de jurer à tout propos, voulut traverser le fleuve malgré le mauvais temps. Il glissa en poussant son embarcation sur la glace et tomba dans les eaux du fleuve ; aussitôt « un glaçon aiguisé comme un rasoir l'attrapa au cou et lui fit sauter la tête. » Cette tête fait encore son apparition au-dessus du fleuve entre Québec et Lévis par temps de brume ou de neige.

Les légendes rappellent aussi le souvenir des « Âmes en peine » de Saint-Michel. Le 1er octobre 1775, un paroissien de Saint-Michel-de-la-Durantaye avait interrompu un sermon d'un père Lefranc, jésuite, qui « enseignait l'obéissance due aux puissances temporelles. » Il s'était écrié : « C'est assez longtemps prêcher pour les Anglais ! » L'évêque de Québec, monseigneur Briand, avait excommunié ceux qui étaient solidaires de son geste de protestation. Cinq paroissiens refusèrent de se rétracter et de faire « réparation publique » à la suite de l'interdit. Marguerite Racine (†1784), Laurent Racine (†1784), Félicité Doré (†1784), Pierre Cadrain (†1786) et Jean-Baptiste Racine (†1788), père de Laurent furent inhumés « en terre non bénite » sur une terre appartenant à un Cadrain. Et l'on voit leurs ombres errer au-dessus de leurs sépultures sur lesquelles ont poussé cinq grands pins.

Les défunts doivent aussi expier dans l'autre monde les fautes commises sur terre. Joséphine Lalonde revenait d'une veillée avec des amis lorsqu'elle aperçut « sur le perron de la grande porte de l'église un homme portant un surplis et un bonnet carré : cet homme avait la tête penchée et les deux bras étendus vers eux. » Pensant qu'il s'agissait du fils du sacristain qui voulait les effrayer, elle prit le bonnet carré et rentra chez elle. Elle déposa le bonnet dans un coffret et, comme elle allait s'endormir, vit à sa fenêtre « le même individu qu'elle avait vu sur les marches de l'église » qui répétait : « Rendez-moi mon bonnet carré ! » Pendant ce temps, « elle entendait frapper en dedans du coffre comme si un petit animal prisonnier voulait en sortir. » La nuit suivante, « elle vit le même fantôme qu'elle avait vu la veille et qui, suspendu dans les airs, et dans la même attitude, lui criait : " Rendez-moi mon bonnet carré ! " » Elle poussa un cri et « perdit connaissance. » Le curé visita Joséphine puis consulta le Petit Albert. Le diable lui apparut. Le curé « lui reprocha amèrement ce qui était arrivé à la pauvre jeune fille » mais le diable se défendit d'être la cause de ces phénomènes et disparut. Le curé « eut un songe pendant son sommeil » et se réveilla en ayant « trouvé son affaire. » Il apprit à la jeune fille que son geste avait interrompu « une grande pénitence » d'une âme du purgatoire et qu'il fallait remettre le bonnet carré sur la

tête du spectre. La jeune fille tomba dans une sorte de langueur et c'est son fiancé qui remit le bonnet carré au fantôme. Ce dernier lui révéla alors la raison de sa pénitence. Revêtu d'un surplis, il avait autrefois improvisé une leçon de catéchisme en chaire devant les enfants que ses « farces » avaient fait rire « comme des fous. » Une semaine plus tard, il se noyait et fut « condamné à faire son purgatoire, pendant trente ans, sur les lieux mêmes » de la profanation. Sa pénitence terminée, le fantôme indiqua au fiancé une herbe dont il devrait faire une infusion pour guérir sa fiancée.

Joseph-Charles Taché a rédigé en alexandrins maladroits une légende qu'il situe à la Montagne à Bonhomme près de Québec. Un soir, des bûcherons entendirent « des sons plaintifs » puis une voix qui s'écria : « Où la mettrai-je ? » Un colon du nom de Perrin alla à la rencontre de l'âme en peine, mais ne put que répondre : « Mon Dieu ! je n'en sais rien ! » Dans une seconde tentative de soulager le revenant, sa réponse fut un peu plus précise : « Remets-la chez son maître. » L'âme ne fut pourtant pas soulagée. Un vieillard, le père Ambroise, « ayant souvenance d'un certain grand procès maintenant oublié », conseilla au pauvre Perrin de répondre : « Où tu l'as prise ! » Le lendemain, à la question « Où donc, où la mettrai-je ? » il répondit, « d'un timbre assuré » : « Où tu l'as prise ! » Le lendemain matin, la clôture entre la terre de Perrin et celle de Jean Goulet était déplacée de vingt pieds et une borne était placée « dans la ligne. » La borne avait été déplacée, il y a bien longtemps, et le coupable avait été condamné à errer. Perrin l'avait libéré de sa peine.

Au Sault-au-Récollet, sur l'île de Montréal, un missionnaire Récollet, le père Nicolas Viel, et son néophyte, Ahuntsic, se noyèrent à la suite d'une manœuvre d'un Indien « qui s'opposait à la prédication de l'Évangile au sein de sa nation. » Plus tard, des voyageurs qui descendaient la Rivière-des-Prairies s'étaient arrêtés pour passer la nuit et aperçurent un feu un peu plus loin. Ils crurent qu'il s'agissait d'autres voyageurs et trois hommes se dirigèrent vers la pointe. Ils y trouvèrent « un sauvage en brayet, assis par terre, les coudes sur les cuisses et la tête dans les mains. » Immobile et muet, il était tout mouillé. S'approchant encore plus, ils se rendirent compte que l'eau qui dégouttait de son corps « ne mouillait pas le sable et ne donnait pas de vapeur. » De plus, la feu ne donnait pas de chaleur. Ils partirent en apportant un tison du feu. Un énorme chat noir apparut dans un bruit de chasse-galerie et s'attaqua au canot d'écorce des voyageurs. Ils lui lancèrent le tison ; le chat s'en empara et disparut. Taché conclut : « Ce sauvage, c'est le “ Noyeux “ du Père Récollet. On suppose que le diable s'est emparé du meurtrier, au moment où il se faisait sécher, après avoir traîné dans l'eau le pauvre missionnaire, et que lui et son feu ont été changés en loups-garous. »

Un marchand de Québec, Augustin Fraser avait vendu des

vêtements à crédit à un voyageur, Martial Dubé, pour qu'il puisse faire la traite des fourrures dans les Pays d'en haut. Dubé déclara : « ...mort ou vif, je vous payerai ce que vous allez m'avancer ! » Avant de quitter Fraser, il répéta : «...ne craignez rien ; serais-je au fond du purgatoire, je reviendrais vous payer. » Un soir, en faisant une dernière tournée de son magasin, Fraser vit, assis sur un ballot, Martial Dubé qui lui parla ainsi : « La vie est un rêve, capitaine, et pendant que je vous parle, mon pauvre corps roule au fond de la baie de Sainte-Croix. Je me suis noyé cette nuit et je viens vous payer M. Fraser. » Il expliqua : « J'ai laissé dans un coffre, à la Pointe Lévis, quelques effets qui sont de bonne vente. » Et en effet, sur le quai de Lévis, Fraser trouva un coffre plein de fourrures. Après avoir vendu son entreprise, Fraser s'était retiré à Beaumont. Un soir, il rassembla sa famille et ses employés et leur annonça sa mort prochaine : « Dieu a permis que je fusse averti : au soleil couchant je dois mourir. Martial Dubé m'est apparu sur la roche du vallon ; il m'a dit que tout était fini, et je n'ai que le temps de me préparer. » Et Faucher de Saint-Maurice conclut : « Depuis lors, chaque fois qu'un Fraser doit mourir le fantôme de la roche lui apparaît. »

D'autres revenants sont plus agressifs. Un des plus célèbres récits de Philippe Aubert de Gaspé met en scène le fantôme de Marie-Josephte Corriveau, la Corriveau, pendue pour le meurtre de son mari et dont le cadavre avait été exposé dans une cage d'acier. Le narrateur, José, raconte comment son « défunt père », François, ayant un soir passé devant la cage de la Corriveau sentit tout à coup « deux grandes mains sèches, comme des griffes d'ours, qui lui serraient les épaules. » C'était la Corriveau qui s'accrochait à lui et le suppliait de la « mener danser » avec ses amis, les sorciers de l'île d'Orléans. François refusa et la Corriveau l'étrangla ou du moins « il n'en valait guère mieux, le cher homme, car il perdit tout à fait connaissance. » Il se réveilla le lendemain, « couché de tout son long dans un fossé. »

Dans la paroisse des Écorres, le cadavre d'un pendu avait été placé dans une cage de fer suspendue à un poteau sur le chemin du Roi. Un certain Valiquet « avait fait baptiser » et revenait de « faire ses invitations » à un « fricot (souper) ». En passant près de la cage du pendu, il décocha un grand coup de fouet qui en fit résonner les barreaux et cria : « Je t'invite à venir souper chez moi ce soir ! » Le soir, les invités étaient à table lorsque tout à coup on frappa à la porte. Le pendu fit son entrée, sa cage sous le bras gauche et ne consentit à repartir qu'à la condition que Valiquet aille danser au pied de son poteau le lendemain. Valiquet fut obligé de s'y rendre mais en portant dans ses bras le bébé qui venait d'être baptisé. Le pendu lui reprocha d'être venu « chargé d'un fardeau » qui l'empêchait de danser « une belle ronde » dont « la mesure se bat à coups de fouet » et lui permit de s'en retourner en ayant au moins « appris à respecter les morts. »

Au pays des légendes : le Diable

Mais voilà qu'apparaît le Diable. Il est partout. Il ira même jusqu'à rendre service pour obtenir une âme. Sous la forme d'un cheval, par exemple, il a collaboré à la construction de plusieurs églises en transportant des pierres. Le prix de son travail ? L'âme de la première personne qui entrera dans l'église après sa construction. Un beau matin, sur le chantier de l'église du Sault-au-Récollet, un beau grand cheval blanc arriva de nulle part. Appelé à la rescousse, le curé reconnut aussitôt celui qui se cachait sous la forme d'un cheval de trait. Il courut au presbytère et en revint avec une étole dont il entoura en un éclair la gueule du cheval. « Faites-le travailler sans arrêt et surtout n'enlevez pas sa bride ! » Toute la journée, le cheval tira et tira les lourds chariots chargés de pierres. Vers la fin de l'après-midi, il n'était plus que l'ombre de lui-même : tout maigre, grisonnant, titubant, il gémissait comme un homme épuisé. Comme il ne restait plus qu'une pierre à transporter et, devant l'état du cheval, le charretier décida de le faire boire et dénoua la bride. Le cheval reprit aussitôt sa forme, brisa son attelage et, avec un hennissement qui résonna comme un grand éclat de rire, s'élança dans les airs et, en sept grands sauts, alla se jeter dans la Rivière-des-Prairies en un endroit que l'on nomme encore Les Rapides-du-Diable. Le cheval avait été « désenchanté » avant de pouvoir transporter la dernière pierre et l'église ne fut jamais terminée puisqu'une pierre manquait ; le Diable n'obtint donc pas d'âme et en fut quitte pour sa peine.

C'est aussi grâce à un pacte que des hommes pouvaient se déplacer dans un canot d'écorce qui, soulevé par Satan, volait dans les airs dans une forme de cette Chasse-Galerie qui hantait le ciel du Poitou et des pays nordiques. Loin dans les forêts du Nord, au plus profond de l'hiver, Baptiste Durand proposa à des bûcherons d'aller danser à Lavaltrie, leur paroisse natale. Il les conduisit à une clairière où les attendait un grand canot. Pour voler vers Lavaltrie, il suffisait de prêter serment au Diable, d'éviter de se griser, de ne pas jurer et de manier énergiquement l'aviron. Après qu'ils eurent « prêté serment au Diable », le canot s'éleva au-dessus des arbres et fila dans les airs jusqu'à Lavaltrie. La veillée de danse avait lieu à Contrecœur, sur l'autre rive du fleuve, chez le père Batissette Auger. Ils remontèrent dans le canot et en quelques coups d'avirons traversèrent le Saint-Laurent. Ils ont bien dansé, ils ont bien mangé, ils ont bien bu et sont repartis avant le lever du soleil. Au retour, Durand, trop saoul pour maîtriser le canot, fit une fausse manœuvre et un homme cria : « Mon Dieu ! » Le canot versa et les voyageurs se retrouvèrent dans la neige près de leur camp. Ils avaient échappé au Diable.

Le Diable a aussi pactisé avec le sorcier de l'île d'Anticosti,

Gamache, qui filait sur les eaux du Golfe Saint-Laurent les jours de calme plat grâce au Diable. De plus, lors de ses voyages à Rimouski, il était censé faire bonne chère avec lui dans sa chambre d'hôtel. Le Diable achetait aussi la poule noire, les soirs sans lune, à la croisée des chemins, comme un paysan qui « tope » : pacte sans lendemain mais dont les conséquences à long terme pouvaient être désastreuses, car ce n'est pas impunément que l'on « tope » avec Satan.

Le Diable a aussi joué un rôle de justicier. Rôle paradoxal que celui de punisseur quand il s'agit du Diable qui aurait dû au contraire se réjouir des fautes commises par les hommes et les femmes. En réalité, le Diable punissait après avoir rempli le rôle de Tentateur et entraîné ses victimes vers leur perte par ses incitations au mal. Par exemple, les prêtres condamnaient la danse et il poussait ses victimes à danser ; il était interdit de danser durant le Carême et il faisait tout pour que la danse continue après minuit. Il est à la fois instigateur et punisseur des fautes commises.

Dans « L'homme du Labrador » d'Aubert de Gaspé fils, un vieux mendiant, Rodrigue, « surnommé Bras de Fer » qui était « à vingt ans le cloaque de tous les vices réunis » raconte sa rencontre avec le Diable. Il s'était vanté de n'avoir peur ni de Dieu, ni du Diable et il fut désigné pour garder le « Poste du Diable » au Labrador. Lors du débarquement, emporté par la colère, il blessa un de ses camarades et comme il pensait l'avoir tué, alla se cacher dans le bois. Dans la soirée, un homme au visage masqué par un « chapeau immense » sortit du bois, « suivi d'un énorme chien noir. » Des bruits de griffes, des singes dans la cheminée précédèrent l'arrivée de l'inconnu qui entra avec son chien. Rodrigue fit alors vœu « à la bonne sainte Anne » de mendier « le reste de ses jours » si elle le protégeait. L'homme se dirigea vers le fond du camp en déchirant un à un tous les lits avant de s'arrêter à l'endroit où se terrait Rodrigue qui eut le temps de balbutier une formule de prière et de chasser le Diable qui était venu le chercher.

Le Diable il hante aussi les lieux où l'on danse ainsi que les chemins qui y conduisent. Jouant du violon, il fit danser des danseurs et des danseuses jusqu'à ce qu'ils s'enfoncent lentement dans le sol creusé par leurs pas. Sous forme de cheval noir, il fit monter des fêtards sur son dos pour aller danser, mais tenta de les entraîner dans les eaux du Saint-Laurent.

Enfin, sous les traits d'un bel étranger qui était aussi un « beau danseur », il dansa avec une belle coquette qu'il tenta d'enlever et que l'intervention du curé sauva in extremis. Dans le cadre du roman *L'influence d'un livre* de Philippe Aubert de Gaspé, fils, le chapitre intitulé « L'étranger. Légende canadienne » représente la première « version » canadienne de la légende du Diable beau danseur. Le soir du Mardi gras, le Diable fit son arrivée en carriole à onze heures dans une maison où l'on dansait. Bel homme, vêtu de noir, coiffé d'un

bonnet et ganté, il garda ses gants et son chapeau et, malgré la tempête qui faisait rage, refusa de laisser dételer son cheval noir. L'étranger invita la plus belle des belles, légère et coquette, à danser. Tout en dansant, il lui fit la cour et lui proposa un échange de colliers. Trois incidents éveillèrent les soupçons. La grand-mère qui priait dans une petite pièce remarqua que l'étranger la regardait avec des yeux de feu chaque fois qu'elle prononçait le nom de Marie. Quand le couple passait près de son berceau, un bébé se mettait à pleurer. Enfin, la neige avait fondu autour du cheval noir. L'étranger insista pour que la danse se poursuive après minuit et l'on dansa donc le Mercredi des Cendres. Le curé vint à la suite d'un pressentiment et se dirigea vers le Diable maintenant démasqué : son chapeau était tombé et l'on voyait ses cornes ; de longues griffes sortaient de ses gants. Il prétendit que toute l'assemblée lui appartenait car ils avaient dansé « sur le Carême » . Le curé ne se laissa pas décontenancer et frappa le Diable à grands coups d'étole, l'arrosa d'eau bénite puis prononça une formule d'exorcisme. Le Diable s'élança au travers d'un mur et prit la fuite dans un bruit d'enfer en laissant derrière lui une fort méchante odeur qui empoisonna les lieux longtemps, longtemps. Quant à la pauvre héroïne, les uns affirment qu'elle devint religieuse pour expier sa faute tandis que les autres jurent qu'elle épousa son fiancé qui lui avait pardonné avec grande magnanimité son aventure d'un soir. Elle donna naissance à quatorze enfants ! Ce qui, selon des conteurs, lui a fait passer le goût de la danse.

Le Diable ne s'attaquait pas seulement aux danseurs. Un gros chien noir étranglait les bûcherons qui, exaspérés par leur dur travail, se laissaient aller à « sacrer » . La veille de Noël, un bûcheron, incorrigible sacreur, refusa d'accompagner ses compagnons à la messe de minuit au village. Au cours de la nuit, le Diable manifesta sa présence par des bruits, par des griffes qui sortaient de la table et des chaises, par des objets qui allaient et venaient dans le camp. Au retour de ses compagnons, il leur raconta ce qui venait de se passer et l'un d'entre eux partit immédiatement chercher le curé pour que le sacreur puisse se confesser. Lorsque le curé se présenta, le sacreur refusa de se confesser ; ce n'est qu'après avoir rencontré le Diable en personne qu'il se confessa puis mourut.

À la fin de leurs jours, les mauvais garçons devaient s'attendre à recevoir une dernière visite du Diable venant chercher leur âme. C'est ce qui manqua d'arriver à Joseph-Marie Aubé. Dans la « Légende du père Laurent Caron », Philippe Aubert de Gaspé raconte qu'un Huron rapporta au curé de l'Islet qu'il avait assisté à l'agonie d'Aubé au Lac Trois-Saumons. Après une vie de débauche, ce dernier était tombé malade sur la route du retour. Un ours assista à sa longue agonie et le mourant put le tenir en respect grâce à une médaille de la Sainte Vierge que lui avait donnée sa mère en l'adjuvant de ne jamais s'en

départir. La médaille l'avait sauvé des griffes du Diable qui avait pris la forme d'un ours pour venir chercher son âme. Plus tard, le curé de l'Islet reçut une lettre d'un curé de France qui lui apprit qu'il procédait aux rites de l'exorcisme lorsque le possédé connut trois jours de rémission. Lorsque la crise de possession reprit, le curé demanda au Diable ce qui s'était passé et Satan avoua qu'il avait dû s'absenter pour aller chercher l'âme de Joseph-Marie Aubé au Canada mais qu'il avait échoué !

Les mauvais Chrétiens qui profitaient du dimanche pour « avancer » les travaux des champs ou faire la cueillette de fruits sauvages s'exposaient aussi à être punis par le Diable. Un cultivateur de Rigaud qui travaillait à son champ de pommes de terre le dimanche trouva ses légumes changés en pierre un dimanche matin. À Saint-Lazare de Bellechasse, deux femmes cueillaient des fruits un dimanche et ne furent sauvées des griffes du Diable que par la présence d'un tout petit enfant, « être pur aux pouvoirs mystérieux », qui tint le Diable à distance.

Enfin le Diable s'emparait des corps et de certains lieux. Il ne prenait pas toujours le prétexte d'une transgression pour posséder une victime. Dans la Beauce, il prit possession d'une jeune fille qu'il a longtemps tourmentée par des vomissements, des escapades et des crises nerveuses. Dans le comté de Champlain, un père de famille exaspéré par les pleurs de son dernier-né s'exclama qu'il était prêt à le donner au Diable. Ces paroles ont évidemment servi de prétexte au Diable pour s'emparer de l'enfant qui, toute sa vie, ne put porter d'autres vêtements qu'une jaquette. À l'Islet, une femme qu'une vie immorale avait vouée au Diable fut aussi possédée et terrorisait la paroisse par ses lamentations. Les cérémonies de l'exorcisme pratiquées par le curé Panet l'arrachèrent au Diable et la paroisse retrouva la paix.

Enfin, le Diable prenait possession de l'espace. C'est ce qui se passa aux Forges du Saint-Maurice où une mademoiselle Poulin lui donna ses terres à bois qu'un monsieur Bell, contremaître des forges, laissait exploiter par ses employés. Le Diable ne tarda pas à se manifester en ces lieux qu'il tenait dorénavant pour siens. Ce charretier inconnu qui passait sans répondre aux questions, c'était lui. Lui encore, ce mystérieux muet qui dessinait des signes incompréhensibles. Toujours lui, ce petit homme debout au sommet de la cheminée des forges. Encore lui, ce chat qui se tenait près des fourneaux ou cet ours noir que les balles des chasseurs ne pouvaient toucher. Enfin, c'était très certainement lui, cet homme qui se faisait « forger » la jambe par le Gros Marteau.

Au pays des légendes : les esprits

Aux diableries innombrables, s'ajoutent les cent tours des feux

follets et des lutins. Un « petit bonhomme gris » hantait des montagnes nommées les « Sauteux », entre l'Anse-à-Jean et le Cap-aux-Renards en Gaspésie. C'était un gardien de trésors qui surgissait dans « un tapon de boucane » pour écarter les chercheurs de trésors des coffres-forts enterrés par des marins étrangers. Il s'agissait en effet du fantôme d'un membre de l'équipage tué et jeté par-dessus le coffre-fort qui contenait un trésor.

« Un homme petit et replet » à la tête invisible hanta l'Île-aux-Grues pendant une trentaine d'années. Il se tenait toujours au même endroit, « sur la côte qui domine la basse ville ». Louis LeBel, surnommé « Carleton », rencontra le petit bonhomme sans tête en revenant de veiller et « ressentit une souleure (peur) terrible ». Louis Carleton LeBel parvint à échapper au petit bonhomme en se laissant rouler jusqu'au bas de la côte.

Au-delà du cercle protecteur de la maison et du feu qui en est le cœur, la nuit est peuplée de formes hostiles et la plus redoutable, pour celui qui doit faire route après le coucher du soleil, demeure le feu follet. Petite flamme fascinante, elle entraîne vers les marais le voyageur qui pense voir la lueur d'une lampe à la fenêtre d'une maison. Âmes d'enfants morts sans baptême ou dernière métamorphose de celui qui a couru pendant sept années le loup-garou, ces flammes peuvent être immobilisées par un couteau planté dans un piquet ou un arbre : attiré par l'acier, le feu follet, tentait de se glisser dans l'angle formé par la lame et le manche et restait prisonnier de cet espace, ce qui permettait au voyageur de fuir. Joseph-Charles Taché fait raconter par un témoin une traversée de nuit entre la terre ferme et l'Île-aux-Patins où un « engagé », Ouellon-le-malheureux, connut une fin tragique. Guidé par « un fanal allumé à la fenêtre » de leur cabane sur l'île, Ouellon se mit en route suivi de loin par le narrateur qui vit subitement briller deux feux, l'un à l'est, l'autre à l'ouest. Le « clapotement » du cheval de Ouellon se faisait entendre du côté de l'ouest. Il aperçut devant lui « une grosse lumière » ; se tournant, il put voir la faible lueur du fanal à l'est. Il était rendu près de la Mare-aux-bars, « grande fosse très profonde », et « la lumière extraordinaire », un feu follet, disparut. Le cheval de Ouellon disparut dans la mare. Ouellon s'était noyé.

Les lutins, quant à eux, aimaient surtout monter les chevaux. Ils allaient dans les écuries, tressaient les crinières des chevaux pour en faire des rênes et s'adonnaient à de folles chevauchées nocturnes. Ils ramenaient leurs montures couvertes d'écume à l'aube, la crinière et la queue tressées, mais nourries par une bonne mesure d'avoine empruntée à un voisin. Les propriétaires de chevaux pouvaient se débarrasser des lutins en posant un seau de cendres au-dessus de la porte de l'écurie. Dès qu'un lutin poussait la porte, le seau répandait son contenu et comme ces petits êtres ne voulaient pas laisser de

traces de leur passage, ils passaient le restant de la nuit à ramasser les cendres et ne partaient qu'au lever du soleil en jurant de ne plus jamais revenir.

Dans l'imaginaire que nous explorons, le loup-garou n'appartient pas totalement à cet univers supranaturel des fées, des lutins et des feux follets : il s'agit d'un homme condamné à se transformer en loup pour n'avoir pas reçu la communion à Pâques sept années de suite. Le loup-garou parcourt les chemins et s'attaque aux passants solitaires. Il peut être maîtrisé par un petit coup de couteau qui fait couler une goutte de son sang et le ramène ainsi à son état premier : un homme nu, blessé, remercie alors celui qui l'a délivré et le supplie de ne révéler à personne ce qui lui était arrivé.

Au pays des légendes : une histoire différente

En dehors de cet univers narratif surnaturel, l'imaginaire légendaire conserve aussi le souvenir des grands exploits d'hommes forts comme le géant Modeste Mailhot qui déplaça une énorme pierre pour permettre la construction d'une route dans Lotbinière. Une place particulière est réservée à Jos Montferrand dont les exploits de batailleur furent innombrables. D'une main, il souleva sa charrue pour indiquer la direction de sa maison et il se mesura à une bande d'Orangistes sur le pont des Chaudières qui franchit l'Outaouais entre Hull et Ottawa ; plus tard, d'un coup de savate, il laissa l'empreinte de sa botte sur le plafond d'un hôtel à Hull. De son côté, Alexis Tremblay, dit le Trotteur, courait plus vite que les chevaux les plus rapides. En courant de Pointe-au-Pic à la baie des Mille Vaches, il arriva avant son père qui avait fait le voyage en bateau.

Pouvoir des prêtres, comme le père Labrosse qui a prédit l'heure de sa mort et dont le glas fut miraculeusement sonné par les cloches de toutes les églises où il avait exercé son ministère. Pouvoir du père Ambroise Rouillard qui, après sa mort, retourna miraculeusement à son propriétaire un gobelet d'argent que le seigneur Rioux de Trois-Pistoles lui avait prêté. Pouvoir de simples curés qui arrêtaient les incendies avec un crucifix.

Enfin, les légendes rappellent le souvenir de Toussaint Cartier, l'ermite de l'île Saint-Barnabé en face de Rimouski et celui de l'arpenteur Fournier qui se noya dans la rivière Matapédia et dont on ne put déplacer le cadavre que la montagne semblait vouloir garder. La légende rappelle aussi le souvenir de Madeleine de Repentigny qui se fit Ursuline après la mort d'un Iroquois dont elle était amoureuse et qui laissa une somme d'argent pour l'entretien d'une lampe qui brûle toujours devant la statue de Notre-Dame-du-Grand-Pouvoir. Selon la légende, Blanche de Beaumont se jeta à l'eau pour échapper à des pirates dont le navire fut changé en pierre tout près du rocher Percé.

Et nous pourrions marcher encore longtemps au pays des légendes. Et nous pourrions retourner au pays des contes. Et nous pourrions écouter les Noël's anciens et les vieux cantiques et les chansons et les complaintes et Le Prince Eugène, et les Écoliers de Pontoise, et La Blanche Biche et le Mariage anglais et la Bergère muette... Tous ces chants qui ont modelé l'imaginaire. Mais le pays de la tradition se prolonge trop loin au-delà de l'horizon. Le soir descend. Il faut ici m'arrêter. Et saluer.

Je vous salue tous, Petit Renard et gros Ours, Loup et petits chevreaux, jeune héros qui a réussi à tuer la Bête à sept têtes et trouva épouse, Jean de l'Ours, Beau Prince et Bonnet Rouge, Petit Poucet suivi de ses frères et même l'Ogre, je le salue, car sans lui, il n'y aurait pas de conte.

Je salue Tit-Jean qui partit à la recherche de son épouse disparue, Jean de Calais et le mort reconnaissant, Cendrillon, Peau d'Âne et La Grand Margaude sans oublier Le Chat botté et vous aussi Fils partis à la recherche d'un remède pour leur père et pauvre fille aux mains coupées et Bénédicité et Grisélidis. Salut !

Salut à vous Grand Voleur de Paris, Jacques Pataud et Compère Lapin et toi surtout mari qui n'alla pas chercher l'eau de la Fontaine de Paris. Salut à Pois-Verts et à son curé et au héros malgré lui, Martineau-Pain-Sec.

Une dernière fois, salut aux belles Dames blanches, aux bonnes Âmes du Purgatoire et « Âmes en peine », aux pauvres revenants suppliants, à Pierre Soulard et à Joséphine Lalande, au père Nicolas Viel et à Ahuntsic, à Augustin Fraser et à Martial Dubé, à Marie-Josephte Corriveau et à Valiquet,

Et aussi, pourquoi pas, salut à ce vieux Diable constructeur d'églises, maître de la Chasse-Galerie, ami des sorciers et acheteur de poules noires, joueur de violon et beau danseur, immobilisé par la médaille de Joseph-Marie Aubé, possesseur des corps et des Forges du Saint-Maurice. Salut, vieux Diable toujours vaincu dans nos récits.

Et salut à vous aussi feux follets et lutins, petit bonhomme gris et loups-garous.

Salut enfin à Modeste Mailhot, au grand Jos Montferrand et à Alexis Tremblay, dit le Trotteur, au père Jean-Baptiste de Labrosse et au père Ambroise Rouillard, à Toussaint Cartier et à l'arpenteur Fournier, à Marguerite de Laroque de Roberval, à Marie-Jeanne Madeleine Le Gardeur de Repentigny et à Blanche de Beaumont. Et enfin, salut à toi, Nain Rouge du Détroit dont l'ombre passe dans le recueil de Marie Caroline Watson Hamlin, *Legends of le Détroit*.

Quand se taisent les conteurs et conteuses, vous vous enfoncez dans le silence. Finies les batailles, plus de poursuites folles, de miracles, de victoires. Le rire s'éteint. Plus rien.

Mais voici que dans les rubans magnétiques et que sur la pellicule

cinématographique et qu'à la surface des manuscrits anciens enfouis dans les archives des se font entendre des bruits, des voix. Alcée Fortier, Marius Barbeau, Édouard-Zotique Massicotte, Joseph-Médard Carrière, Luc Lacourcière, Félix-Antoine Savard, le père Germain Lemieux, le père Anselme Chiasson, Carmen Roy, Catherine Jolicoeur, Conrad Laforte, Roger Matton, Pierre Perrault, Jean-Claude Dupont furent en leur temps à l'écoute. Tout n'est pas perdu puisqu'ils ont noté, enregistré, transcrit le patrimoine vivant des porteurs de tradition. Il suffit qu'une voix prenne la relève pour que s'éveille l'imaginaire et que revivent les œuvres de la tradition orale. Comme lorsque Marcel Bénéteau chante « Adieu donc, la ville d'Orléans ». Un cahier appartenant à madame Ernest Dupuis en avait conservé le texte et madame Stella Meloche, magnifique gardienne de la mémoire qui chante, connaissait la mélodie. La chanson est jeune comme au moment où «...trois jeunes militaires, Étant un soir au cabaret, Et en parlant de leurs maîtresses » ont composé la chanson. Et la tradition vit. Et elle vivra.

